

Inscription à la gymnastique

Hiver 2026 à Pont-Rouge

Lieu des cours : Centre communautaire de Pont-Rouge, 2 rue de la Fabrique, Pont-Rouge

Secteur récréatif début des cours : 31 janvier 2026 (12 cours)		
Niveau 1 4 ans	Samedi 9h à 10h	
Niveau 2 5 ans	Samedi 9h à 10h Samedi 10h15 à 11h15 Samedi 11h30 à 12h30 Samedi 12h45 à 13h45 Dimanche 12h30 à 13h30	Résident : 216 \$ Non-résident : 291,60 \$
Niveau 3 6-7 ans	Samedi 9h à 10h Samedi 10h15 à 11h15 Samedi 11h30 à 12h30 Dimanche 12h30 à 13h30	
Niveau 4 8-9 ans	Samedi 10h15 à 11h45 Samedi 12h à 13h30 Dimanche 13h30 à 15h	
Niveau 5 10-11 ans	Samedi 9h à 10h30 Dimanche 13h30 à 15h	Résident : 331 \$ Non-résident : 446,85 \$
Niveau 6	Samedi 10h45 à 12h15 Samedi 12h45 à 14h15 Dimanche 13h30 à 15h	

Secteur compétitif début des cours : 11 janvier 2026

Compétitif régional et provincial	Dimanche 9h à 12h et mercredi 17h30 à 20h30	6 h : Résident : 627,30 \$ 6h : Non-résident : 846,86 \$
Pré-compétitif	Jeudi 17h30 à 20h30 Dimanche 14h à 17h	Résident 3 heures: 398,52 \$ Non-résident 3 heures : 348,71\$ Résident 6 heures : 535,06 Non-résident 6 heures : 722,33 \$

- Coût résident : Donnacona, Pont-Rouge et Ste-Catherine-de-la-Jaques-Cartier.
- Coût non-résident : autres

PÉRIODES D'INSCRIPTION

- 29 décembre au 2 janvier 2026: Résidents de Donnacona et les gymnastes inscrites à la session d'automne 2025
- 3 janvier au 10 janvier 2026 : Enfants non-résidents de la ville de Donnacona
- L'inscription débutera à 9h sur la plateforme Activity Messenger.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Inscription et paiement en ligne seulement : Vous devez vous rendre sur le site www.actigym.com pour procéder à l'inscription. Seulement le paiement en ligne par carte de crédit est accepté.
- Nous confirmerons votre inscription par courriel quelques jours avant le début des cours.

POLITIQUE FAMILIAL

- Un rabais de 10% sera accordé aux familles de 2 enfants ou plus qui sont inscrits au club ActiGym à la même session.

INSCRIPTION À UNE DEUXIÈME ACTIVITÉ

- Un rabais de 10 % sera accordé à ceux qui s'inscrivent à plus d'une activité pendant la même session.

REMBOURSEMENT

1. Si vous abandonnez avant le début de l'activité, vous avez droit au remboursement et un montant de 15 \$ sera retenu pour des frais d'administration.
2. Si vous devez abandonner en raison d'une blessure (billet médical exigé), les cours manqués seront remboursés.